

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{me} NIVERLET, libraires; A PARIS, Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service journalier).

Départs de Saumur pour Nantes.		Départ de Saumur pour Paris.	
6 heures 36 minut. soir,	Omnibus.	9 heures 49 minut. matin,	Express.
4 — 10 — —	Express.	11 — 50 — —	Omnibus.
2 — 58 — —	matin, Express-Poste.	6 — 36 — —	soir, Omnibus.
10 — 23 — —	Omnibus.	8 — 58 — —	Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départ de Saumur pour Tours.	
8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.	7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Nous recevons notre correspondance de Constantinople, du 19 mai. Les nouvelles de la Syrie étaient toujours assez inquiétantes; aucun fait nouveau, cependant, n'était parvenu à la connaissance du gouvernement depuis plusieurs jours; mais il règne une grande agitation dans le pays, et le moindre prétexte pourrait occasionner une explosion. Aussi, tardait-il à tout le monde d'apprendre que les premiers convois de troupes expédiées de Constantinople pour cette destination étaient arrivés. Des lettres particulières de Beyrouth et de Jaffa, d'une date récente, représentent la situation de la Palestine surtout comme très-précaire. L'exaltation est à son comble sur plusieurs points de la montagne, et les habitants sont incessamment sur le point d'en venir aux mains. Pour le moment, cet état ne tient à aucune cause politique, et le hatti-humaïoum y est complètement étranger: il ne s'agit que de querelles particulières, de rivalités de sectes, de représailles à exercer; mais si on laissait les choses suivre leur train, nul doute que la religion et la politique seraient mises en jeu. On attendait avec impatience les troupes annoncées de Constantinople, et sans lesquelles les autorités locales ne pouvaient rien entreprendre d'efficace pour le rétablissement de l'ordre; mais on avait la certitude qu'un déploiement de forces d'une certaine importance suffirait pour apaiser ces symptômes alarmants et faire rentrer les montagnards dans le devoir. A l'heure qu'il est, la majeure partie de ces troupes doivent déjà être arrivées, et l'on s'attendait d'un moment à l'autre, à recevoir l'avis de leur débarquement en Syrie. La Porte se préoccupe vivement de cet état de choses, et elle continue sans interruption ses expéditions de soldats dans toutes les directions de l'intérieur. Ces jours-ci, encore, il est parti trois bataillons pour la Syrie et la Macédoine. En somme, on a tout lieu d'espérer que les mouvements partiels déjà signalés, et dont la malveillance et la peur ont si singulièrement exagéré la portée, seront sévèrement réprimés, et les auteurs

punis de manière à ne pas encourager ceux qui auraient été tentés de les imiter. C'est là une nécessité comprise aujourd'hui, et, malgré sa longanimité habituelle, le gouvernement est décidé à faire des exemples dans l'intérêt de la sécurité publique. Le corps d'armée qui a fait la campagne de la Mingrèlie sous les ordres d'Omer-Pacha et qui, après la retraite du généralissime, s'était rendu à Redout-Kalé, se trouvait presque en entier à Constantinople. Le dernier régiment est arrivé le 17; on n'attendait plus qu'un bataillon et quelques centaines d'hommes isolés. Il est également arrivé d'autres troupes turques provenant du littoral asiatique de la mer Noire, et, sous peu de jours, celles qui sont en Crimée commenceront à rentrer. De leur côté, les alliés ne perdent pas leur temps en Crimée; l'embarquement des hommes et du matériel continue avec un redoublement d'activité, et, du train dont cela va, on espère que l'évacuation complète pourra avoir lieu plus tôt qu'on ne l'avait pensé. Le beau temps facilite beaucoup cette opération, et, ce qui ne sera pas moins important, il exerce l'influence la plus favorable sur la santé de l'armée. Le nombre des malades a diminué depuis quelque temps dans des proportions énormes; on n'en compte pas au-delà de 1,200 dans les ambulances, et il n'y a presque plus de mortalité, même parmi les hommes atteints du typhus. La chancellerie commerciale russe se prépare à rouvrir ces jours-ci ses bureaux. Tout le personnel qui la composait avant la guerre et qui s'était retiré à Odessa, est arrivé à Constantinople, le 16, sur un bâtiment de commerce anglais. Le chancelier-directeur, M. P. Pisani, a déjà fait sa visite officielle à la Porte, et toutes les formalités ont été immédiatement remplies pour la reprise des relations commerciales. Quant aux relations diplomatiques, elles ne tarderont pas non plus à être renouées; mais jusqu'ici tout le monde ignore qui doit venir représenter l'Empereur de Russie auprès du Sultan. Une des clauses du hatti-humaïoum du 18 février porte que les chefs et un délégué de chaque commu-

nauté, raya délégué par la Porte, seront appelés à prendre part aux délibérations du Conseil suprême de justice dans toutes les circonstances qui intéresseraient la généralité des sujets de l'Empire, et qu'ils seront spécialement convoqués à cet effet par le grand-visir. En conséquence, les chefs des communautés latine et protestante, et les quatre délégués nommés par la Porte, ont été convoqués le 17 mai, au Grand-Conseil, pour y recevoir une communication relative à la loi qui, d'après une autre clause du hatti-humaïoum, doit être publiée sur le mode d'admission et de service des sujets chrétiens et d'autres rites non musulmans dans l'armée impériale. A propos de cette convocation, on s'est occupé pour la première fois de la communauté protestante, qui ne date que de quelques années. Elle se compose de 200 à 250 individus, Arméniens schismatiques et juifs convertis depuis peu par les missionnaires américains et anglais. C'est lord Redcliff qui a exigé, dans le temps, la formation d'une communauté protestante, et qui lui a fait concéder par la Porte les mêmes avantages et immunités dont jouissent *ad antiquo* les autres communions rayas. — L. Boniface. (Constitutionnel.)

Nous recevons des lettres directes de Jassy, du 24 mai, qui nous confirment la profonde impression produite dans cette ville par le vote du Divan de Moldavie en faveur de la réunion des deux principautés. Il y a dans ce vote quelque chose d'inattendu, qui ne peut manquer de faire impression sur les Puissances qui s'étaient, dans le sein de la Conférence, montrées opposées à la réunion des deux provinces. Celles, au contraire, qui avaient vu dès l'abord que le désir de la réunion était au fond de la pensée des populations moldo-valaques, se fortifieront dans cette opinion. Au surplus, les commissaires qui se rendent sur les lieux, pourront voir, interroger, se convaincre, et nous ne doutons pas qu'une solution ainsi préparée ne donne satisfaction aux aspirations réelles de ces pays, si longtemps victimes d'influences rivales, qui ne songeaient qu'à faire triompher leurs intérêts

FEUILLETON

ÈVE DE LA TOUR-D'ADAM.

(Suite.)

Louise, pendant ses longues heures de travail, s'était surprise bien souvent à songer aux qualités aimables, à la distinction, à la bienveillance de Gaston du Castellet. Tandis que, d'une main légère, elle découpait ou ajustait sur leurs tiges de vertes feuilles, de blanches fleurs, elle n'avait pu se défendre de rêver aux discrets hommages que lui adressait Gaston, en même temps que ses doigts de fée, son imagination ou plutôt son cœur bătissaient un frêle édifice de feuilles vertes comme l'espérance, de fleurs blanches comme l'innocence de son amour. Un mot, un regard, un sourire de Gaston, quelques marques de sollicitude pour ses vieux parents, une généreuse parole prononcée avec effusion; recueillie avec avidité, la plongeait dans de longues et douces rêveries. Sa tâche de fleuriste s'achevait d'ordinaire avant son réve. — Il voudrait associer ses efforts aux miens pour embellir la vieillesse de mes parents!... — Avec quel empressement il secondait ma mère, — pensait Louise tremblante d'émotion. — « Que ne puis-je toujours vous remplacer ainsi! disait-il. Ma présence vous permet de ne point discontinuer vos pieux travaux!... » — Moi, je

parvins à finir dans la soirée cette couronne de jasmin que ma maîtresse attendait avec tant d'impatience. — Et dimanche, quelle ne fut point l'ingénieuse bonté de Gaston envers mon père, pendant que ma mère et moi allions prier pour lui. A notre retour, nos prières semblaient exaucées; il souffrait moins et attribuait l'amélioration de son état aux soins, à la cordiale gaité, à la conversation de Gaston. — Mon Dieu! que s'étaient-ils dit durant notre absence? — Et l'esprit de Louise se perdait en de douces et charmantes suppositions. Ajoutez à cela que Gaston avait rencontré Louise, un an auparavant, au bal, chez M^{me} de Peyrolles; il l'y avait remarquée tout d'abord, et peu de jours après, il se faisait présenter à ses parents par M^{me} de Rouvray; leur vieille amie. Gaston était le seul jeune homme admis dans l'intimité. Six mois ne s'étaient point écoulés, qu'il occupait un logement dans la même maison que Louise. Louise se croyait aimée, elle ne craignit point de parler sans détours de la gêne extrême de sa famille. Déjà le jeune homme avait hasardé diverses offres de services; il revint à la charge; M. et M^{me} de Mirefont refusèrent constamment avec une dignité reconnaissante. Louise, dont les délicieux ouvrages se vendaient de mieux en mieux, défendit absolument à Gaston de tenter aucune démarche officieuse. Gaston jura de n'en faire aucune, et bien sincèrement il tint parole.

— Mais Gaston était le neveu de la gouvernante d'Ève de La Tour-d'Adam; au dire de Clarisse Dufresnoy, Ève achetait du jasmin avec passion; d'après Léonore, c'était sans doute par charité qu'elle agissait ainsi. — Et quoi! Gaston aurait-il donc menti? ses propositions directes étant repoussées, employait-il un moyen détourné? ne serait-il, enfin, que l'intermédiaire d'Ève de La Tour-d'Adam elle-même, l'associé, l'agent de ses bonnes œuvres? Louise aimait Gaston. Et vous lui pardonnerez son injustice, son ingratitude, sa jalousie, car sa seconde pensée fut un élan de repentir; elle se reprocha son orgueil, elle eut honte de douter de Gaston et surtout d'être ingrate envers sa bienfaitrice. Ève entra; elle entra couronnée de jasmin. Une larme, — mais celle-ci fut une larme de reconnaissance, — baigna les paupières de Louise et descendit lentement sur ses joues brûlantes. — Son cœur était rafraîchi. Elle n'entendit plus les chuchotements de Clarisse; elle ne vit plus les sourires moqueurs de Valérie, d'Albertine et de leurs compagnes; elle ne s'aperçut même point que plusieurs jeunes gens s'avançaient vers elle et lui demandait une contredanse; — Ève entra, elle ne voyait qu'Ève. — Oh! c'est un ange! murmura-t-elle avec transport. — Vous l'avez dit, Mademoiselle, c'est un ange! répondit Gaston en lui prenant la main.

particuliers, sans s'inquiéter de ceux des populations. — L. Boniface.

(Idem.)

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Berlin, 28 mai. — « La famille royale de Saxe et la reine de Prusse se sont rencontrées hier à Riesa.

» Une convention littéraire a été conclue entre la Saxe et la France.

» Le grand-duc Michel a été au-devant de l'empereur Alexandre jusqu'à Breslau. »

Hambourg, 28 mai. — « Le baron Palmbsierna, ministre des finances de Suède, a donné sa démission qui a été acceptée, et l'on dit que les deux autres ministres suivront son exemple. »

Kœnigsberg, 29 mai. — « On mande de Saint-Petersbourg, qu'un ukase impérial autorise les commandants de troupes à donner des congés aux officiers sans les formalités employées jusqu'ici pour les restreindre. Toutefois, dans l'intérêt du service et pour ne pas retarder les réformes qui se préparent dans l'armée, il doit toujours rester sous les drapeaux le nombre d'officiers indispensables suivant les règlements. »

Londres, 29 mai. — « La banque d'Angleterre vient de réduire le taux de son escompte de 6 à 5 1/2. »

» Les consolidés sont à 94 3/4. »

Berlin, 29 mai. — « Le Czar est attendu aujourd'hui à Berlin, avec le prince Gortschakoff.

» Le voyage de M. le baron de Seebach, en Allemagne, n'a pas de cause politique. Ce diplomate accompagnera le comte de Nesselrode, son beau-père, à Kissengen, où il restera quelques jours.

» Le départ du roi de Prusse pour Moscou, à l'époque du couronnement du Czar, n'est nullement probable. »

Madrid, 28 mai. — « Il s'est manifesté à Alcoy, quelques agitations parmi les ouvriers qui demandaient une augmentation de salaire. L'ordre a été promptement rétabli. Quelques arrestations ont eu lieu. » — Havas.

Nous lisons dans la *France-Centrale*, du 29 :

« Une question des plus importantes, et qui a déjà attiré l'attention de la haute administration, comme celle de tous les économistes, va se décider prochainement; nous voulons parler de la mise en valeur des biens communaux. Des ordres sont, dit-on, donnés dans plusieurs départements pour que tous les biens communaux soient mis en valeur et pour que tous les terrains qui ne comportent pas une exploitation fructueuse, tels que les enclaves, les parcelles, les excédants de largeur des chemins vicinaux et ruraux, soient aliénés au profit des communes. »

EXTÉRIEUR.

RUSSIE. — *L'Indépendance belge* donne en ces termes le résumé du discours adressé par l'empereur Alexandre aux maréchaux des nobles polonais réunis :

« Ma ligne de conduite envers votre pays, a dit l'Empereur, c'est l'oubli absolu du passé. Je suis

content des Polonais, non-seulement parce que, malgré les révolutions qui viennent d'ébranler toute l'Europe, ils n'ont point oublié les devoirs qu'ils ont à remplir envers leur souverain et envers eux-mêmes, mais encore parce que ceux d'entre eux qui ont combattu dans les rangs de mes soldats, ont fait preuve d'une bravoure et d'une fidélité à toute épreuve.

» Je les porte donc tous dans mon cœur et je ne cesserai d'aimer les Polonais comme mes propres enfants.

» Dites-le à vos compatriotes, je vous prie, Messieurs; mais dites-leur en même temps que le temps des rêveries doit enfin être passé. Point de rêveries, Messieurs; je veux que la Pologne soit heureuse, et elle ne saurait l'être que dans son union avec la Russie. »

— Le *Corrière Italiano* a reçu, de Russie, les nouvelles suivantes :

« Un grand nombre de troupes sont en marche, maintenant, vers les contrées baignées par l'Indus et le Gange. Les dispositions prises dans les derniers temps, à Saint-Petersbourg, ne laissent aucun doute à cet égard. Le gouvernement cherche, en outre, à mettre à profit les expériences faites dans la guerre dont nous sortons. Il est sérieusement question d'introduire de grandes réformes dans l'administration militaire. L'armée sera soumise à une nouvelle organisation. Il y aura 8 armées spéciales et chacune se composera de 8 corps d'armée : les régiments auront, en temps de paix, 5 bataillons, et en temps de guerre 8, de huit cents à mille hommes chacun. L'artillerie sera complètement modifiée. Les chasseurs à pied (tirailleurs) seront considérablement augmentés; quant à la grosse cavalerie, elle sera licenciée et la cavalerie légère portée, au contraire, à un effectif plus considérable.

» Depuis quelque temps, il n'était presque plus question des provinces caucasiennes. Voilà que, tout-à-coup, les journaux rompent le silence et que le *Caucase* annonce qu'une troupe de 300 Lesghis a surpris, pendant une des dernières nuits de février, le village du Vieux-Gourasy, dans le district de Hurarely (entre la rivière Alazan et le Caucase, au nord de Kachetten) et a incendié quatre maisons et fait un certain nombre de prisonniers. Les habitants s'étant réunis poursuivirent les assaillants et leur firent éprouver quelques pertes, mais eux aussi laissèrent plusieurs morts sur le terrain. A l'ouest, les Abases ne négligent aucun moyen pour agiter les pays voisins soumis à l'autorité russe. On peut s'attendre à voir bientôt se mettre en mouvement des forces considérables pour soumettre des tribus turbulentes. »

FAITS DIVERS.

Le baptême du Prince Impérial est fixé au 14 juin. Les maires de toutes les villes chefs-lieux de département ont été invités à assister à la cérémonie. Une semblable invitation a été adressée par des lettres closes de Sa Majesté l'Empereur aux archevêques et évêques. (*Moniteur.*)

— Voici le texte de la lettre adressée par M. le Ministre de l'intérieur aux maires des chefs-lieux :

— Vous vous trompiez, poursuivit Gaston. La seule indiscretion commise l'a été par votre maîtresse, la marchande de fleurs. Ève s'intéressa à vous; elle vous aime, sans connaître votre nom. Son ingénieuse sollicitude remonte à quatre années déjà; il n'y en a qu'une seule, Louise, que j'ai eu le bonheur de vous voir pour la première fois. C'était ici... Le lendemain, M^{lle} de Rouvray recevait ma visite, et, peu de jours après, vos parents daignaient m'admettre dans leur intérieur.

Une expression de bonheur rayonna sur les traits gracieux de Louise.

— Tout-à-l'heure, dit-elle après un moment d'interruption, vous deviez donc mes pensées ?

— J'entendais M^{lle} Clarisse Dufresnoy, je souffrais ce que vous souffriez; j'avais hâte de me justifier auprès de vous.

— Oh! Gaston, combien votre belle cousine est meilleure que moi!...

L'on figurait la contredanse; la main d'Ève ne tarda point à toucher celle de Louise; les deux jeunes filles frissonnèrent à la fois.

Ève dut paraître singulièrement distraite à son cavalier; elle ne cessait d'observer Louise et Gaston; elle se troublait, elle ressentait un malaise étrange.

— Pourquoi cette émotion extrême, se demandait-elle; oh! comme mon cœur bat! Je tremble, je souffre, mes yeux se voilent!... Qu'ai-je donc?... Mais quelle est

« Paris, le 24 mai 1856.

» Monsieur le Maire,

» L'Empereur a fixé au 14 juin le baptême de S. A. le Prince Impérial.

» Sa Majesté me charge de vous convier à cette cérémonie.

» L'Empereur ne pouvant s'entourer, dans cette circonstance, des délégués de toutes les communes de France, a voulu qu'elles fussent représentées par MM. les Maires des villes chefs-lieux. Leur présence à cette fête sera pour les départements une preuve nouvelle du désir de l'Empereur d'associer le pays tout entier à cette solennité nationale.

» Recevez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

» Le Ministre de l'intérieur,

» Signé : BILLAULT. »

— On annonce qu'après le baptême l'Empereur partira pour les eaux de Plombières en même temps que l'Impératrice se rendra au château de Biarritz. L'Empereur ira ensuite rejoindre l'Impératrice dans cette résidence. (*Constitutionnel.*)

— Nous recevons des nouvelles d'Alger, du 25. Depuis leur retour sur la terre d'Afrique, les zouaves sont chaque jour l'objet de nouvelles fêtes, et maintenant qu'ils ont commencé à rejoindre leurs garnisons de l'intérieur, les ovations les suivent sur leur route. A Blidah, on leur a élevé un arc-de-triomphe, et à Cherchell, où ils vont séjourner, la population leur a fait un accueil fraternel.

— La fête donnée avant-hier par la ville de Lyon à la division de Failly, revenant de Crimée, a été magnifique. A la suite du banquet offert à l'Hôtel-de-Ville au corps d'officiers, les invités se sont rendus au théâtre.

« L'Hôtel-de-Ville, dit le *Salut public*, était magnifiquement illuminé, ainsi que le théâtre, l'Alcazar et toutes les maisons particulières de ces quartiers; une foule considérable stationnait aux abords, jalouse de saluer en ce jour les braves officiers au devant desquels toute la population se portait jendi.

» Les invités, auxquels des places avaient été réservées, se sont rendus en masse au Grand-Théâtre et au palais de l'Alcazar, où des représentations gratuites étaient données en l'honneur de la division de Failly; tous les hommes de cette division étaient là; on leur avait adjoint un certain nombre de soldats de l'armée de Lyon, de manière à occuper les cinq mille places dont les deux salles permettaient de disposer; les places avaient été tirées au sort. N'oublions pas de dire qu'avant le spectacle, les soldats avaient reçu de la ville une large addition à leur modeste repas habituel.

» La journée d'hier restera dans les souvenirs de tous; ce n'était point une cérémonie, c'était, répétons-le, véritablement une de ces fêtes de famille où le cœur joue son rôle et embellit tout. »

— Nous lisons dans le *Journal d'Agriculture pratique* :

L'Académie des sciences morales et politiques vient de charger l'un de ses membres notre collaborateur, M. Léonce de Lavergne, professeur d'économie rurale à l'ancien institut agronomique de Versailles, d'étudier la situation des classes agricoles en France. Dans son voyage, l'éminent profes-

Louise releva la tête; essuya ses yeux et se laissa emmener par son attentif cavalier, qui avait tout observé, tout entendu, tout compris, depuis l'instant où elle avait pris place au cercle des jeunes filles.

Ève, conduite par son danseur, passa près d'elle, et se retournant :

— Gaston, dit-elle d'un ton familièrement affectueux, faites-nous vis-à-vis ?

Les deux jeunes filles se trouvèrent en présence; leurs regards se rencontrèrent; l'ardente reconnaissance de Louise provoqua soudain la sympathie d'Ève de La Tour-d'Adam.

— Quelle charmante jeune personne! La connaissiez-vous, Monsieur ?

— Non, Mademoiselle, murmura le danseur d'Ève; et la réponse ne se termina point sans le compliment appelé un terme de comparaison si naturel; mais le triomphant cavalier perdit tous ses frais d'éloquence.

— Mon Dieu! disait Louise à Gaston, me connaît-elle donc? comme elle me regarde!...

— Ève ne sait qui vous êtes; elle me demandera votre nom, sans doute; eh bien, en le lui disant, je ne lui apprendrai rien de vos secrets de famille.

— Oh! tant mieux!... s'écria Louise.

— Vous avez pâli et rougi, tout-à-l'heure; j'écou-

tais, j'observais...

Louise baissa les yeux avec embarras.

cette jeune fille, et que lui dit Gaston?... Ils ont prononcé mon nom, je crois!...

Gaston parlait à Louise avec enthousiasme.

— Ève n'est point de la terre, disait-il; c'est une créature céleste que je me sens disposé à invoquer à genoux; le respect qu'elle m'inspire m'empêche de voir jusqu'à sa beauté; je la vénère; mais vous, Louise, vous, je vous aime!...

Louise tressaillit.

— Oh! ne vous irritez pas de cet aveu; il m'est permis de le faire. Dimanche, pendant votre absence, M. de Mirefont a cédé à ma demande. Mon bonheur, Louise, ne dépendra que de vous seule.

La jeune fille ne parvint point à dissimuler sa joie; son sourire comblait les vœux de Gaston, qui poursuivait d'une voix émue :

— Oh! ce n'est pas sans peine que j'ai triomphé, ma chère Louise. Longtemps, votre père s'est rejeté sur sa déplorable position : — il ne consentirait point, me disait-il, à lier mon avenir à la triste destinée de sa famille. Je parlais de mon amour; il me répondait par le récit de ses malheurs : — « Souffrez, lui ai-je dit, qu'un fils diminue par son zèle la tâche de votre Louise. Me repousseriez-vous si la fortune vous favorisait? ou me trouvez-vous indigne de partager son sort? Ses vertus filiales, plus encore que ses charmes, m'ont captivé. Si elle était destinée à l'opulence, comme M^{lle} de La Tour-d'Adam,

seur pourra constater combien la France a de travaux à exécuter pour empêcher les intempéries de porter la ruine au sein des populations rurales. Que les comices étudient aussi cette question, qu'ils encouragent les ingénieurs à s'en occuper.

Plusieurs grands comices vont faire leurs concours en mai et en juin. Le 25 mai, la société d'Agriculture de Caen a distribué des primes; le même jour, le comice de Seine-et-Oise célébrait son concours annuel sur le domaine de Montceau, près Corbeil, appartenant à M. Cochin. Le 22 juin, la société d'Agriculture de Meaux, toujours dirigée avec le même zèle et le même talent par l'honorable M. Viellot, tiendra son comice à Lammartin. Il y aura concours de labourage, concours d'instruments aratoires, et des médailles seront données aux meilleurs sujets présentés dans les races chevaline, bovine, ovine, porcine, et aussi pour les gallinacées. Quatorze prix de moralité seront donnés aux anciens serviteurs des fermes. Les six premiers prix recevront une médaille d'argent et 150 fr. chacun. Il y aura en outre, pour la première fois, proclamation de sept noms d'ouvriers des fermes jugés dignes de recevoir des secours viagers fondés par l'Association agricole du Travail.

Le zèle est partout; il en faut pour longtemps, car il y a beaucoup à faire.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Des dépêches de Roanne et de Moulins annoncent une nouvelle crue dans la Loire et l'Allier. Cette crue se fait déjà sentir, mais lentement, à Saumur. Ce matin la Loire marquait à l'échelle du pont Cessart 3 mètres 70 centimètres.

Par ordonnance de M. le préfet de police, placardée dans Paris à un nombre considérable d'exemplaires, le décret impérial du 12 mars concernant le retrait des monnaies de cuivre, intéressant à ce titre toute la population, a été publié à nouveau.

L'art. 1^{er} porte que les susdites anciennes monnaies de cuivre cesseront d'avoir cours légal et forcé, savoir :

Les pièces de 1 liard, 2 liards et les pièces de 1 centime à tête de la Liberté, le 1^{er} juillet prochain. Et les pièces de 1 sou, de 2 sous, ainsi que les pièces de 5 et 10 centimes à tête de la Liberté, le 1^{er} octobre suivant.

L'art. 2 porte que d'ici à ces deux délais de rigueur, les susdites pièces seront reçues à toutes les caisses publiques.

Une circulaire du ministre de la guerre porte que les militaires et marins libérés du service ne peuvent être admis à contracter de nouveaux engagements s'ils ont plus de trente-cinq ans.

Un autre circulaire du même ministre rétablit l'exercice du droit de renonciation aux professions maritimes, suspendu depuis 1854.

A l'occasion des fêtes du baptême du Prince Impérial, la fabrique de Notre-Dame de Paris a voulu augmenter sa sonnerie. Quatre cloches viennent d'être fondues dans les ateliers de M. Guillaume-Besson, à Angers. Elles sont soumises en ce moment au tour, pour recevoir l'accord. « Nous

par exemple, je serais un insensé d'oser aspirer à sa main; mais votre Louise est la compagne qu'il faut à un pauvre et laborieux garçon tel que moi. Elle est courageuse et dévouée; je viens vous supplier d'accepter mon dévouement et mon courage. — Enfin, vaincu par mes instances, il m'a tendu la main; je l'ai arrosée de larmes de joie; puis, m'ouvrant les bras: — « Que Louise prononce! s'est-il écrié. » — Avec quelle impatience je vous attendais ce soir! Déjà madame votre mère doit être instruite de ma démarche, et demain, si vous y consentez, ce ne sera plus seulement en ami, mais en fiancé, que j'entrerai sous le toit de vos parents.

— Gaston... mon fiancé... murmura Louise. Oh! mon Dieu! je suis trop heureuse!

Ève, elle aussi, était près de succomber à une étrange émotion; par un effort suprême, elle parvint cependant à la vaincre; mais on l'eût prise pour une statue d'albâtre, tant elle avait pâli. Elle était défaillante, quand elle s'assit à quelque distance derrière M^{me} du Castellet et M^{me} Rouvray, qui, retirées à l'écart, causaient alors très-bas, mais avec animation.

La tante de Gaston, la dame de compagnie de la comtesse de Peyrolles, rapprochées par la conformité de leur position, font partie de cette recommandable variété de l'aristocratie que nous nous permettrons d'appeler les pauvres gens du monde, et puisse cette expres-

avons, dit le *Journal de Maine-et-Loire*, visité ces instruments, qui sont d'une confection très-remarquable et qui justifient la réputation que s'est acquise notre abile fondeur. On n'a pas oublié que M. Guillaume-Besson, a été signalé à l'Exposition universelle; il doit à la perfection de ses produits d'avoir fixé l'attention de la fabrique de la métropole de Paris. Une particularité qui se rattache à ces cloches est que les parrains ou marraines ont été choisis dans les familles des derniers archevêques de Paris, celle de Juigné, de Périgord, de Quélin et d'Affre. »

Nous avons annoncé dernièrement qu'un service de bateaux à vapeur allait être organisé sur la Sarthe pour le transport des voyageurs et des messageries entre Angers et Sablé; nous apprenons avec une satisfaction réelle que cette association, fondée par M. Honyau, ingénieur civil à Cheffes, au capital de 150,000 francs divisé en 600 actions de 250 francs chacune, est en pleine voie de réussite.

La compagnie d'Orléans a commencé ses expropriations à l'amiable pour l'établissement du chemin de fer de Saint-Nazaire à la sortie de Nantes. Ces transactions s'opèrent facilement.

Les travaux se poursuivent avec activité sur toute la ligne, et on espère que le chemin de fer sera terminé et livré à la circulation le 1^{er} mars 1857.

— Le conseil municipal de Nantes a voté une somme de 30,000 fr. pour la célébration du baptême du prince impérial.

— Le Congrès archéologique de France se réunira cette année le 10 juin, à midi, à Nantes, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, et sera clos le 16.

M. le préfet de la Loire-Inférieure et M^{re} l'évêque de Nantes, MM. les membres des sociétés savantes du pays, ont promis leur concours au congrès archéologique.

Pour la chronique locale et les faits divers: P. CODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Berlin, jeudi 29 mai. — « Le prince Gortschakoff accompagne l'Empereur. Le prince Mourawieff, le vainqueur de Kars, est arrivé à Saint-Petersbourg.

» Le grand duc d'Oldenbourg et le duc de Nassau sont arrivés ici. S. M. le Roi et l'empereur Alexandre sont attendus, ce soir, à sept heures, au palais de Sans-Souci. »

Berlin, 30 mai. — « La Gazette de Posen contient la dépêche suivante de Varsovie :

» L'Empereur a manifesté, au bal, l'intention de relever l'aigle polonais et de signer une amnistie générale pour les crimes de fuite et d'émigration. Peu de personnes en seraient exceptées. »

BULLETIN FINANCIER.

Du 21 au 23 mai.

La semaine financière a été fort calme, et nous avons eu une série de Bourses sans animation et couleur. La rente 3 0/0, qui avait fait mine de s'élever jusqu'à 76 francs, n'a pu seulement reprendre le cours de 73 50. Elle a manifesté plusieurs fois des velléités de hausse, mais s'est toujours arrêtée en chemin. L'amélioration des cours de la rente continue à rencontrer une rude con-

currence dans l'émission des obligations de chemins de fer. Cependant le marché ne manque pas de fermeté, et la présence des capitaux maintient les cours du comptant à peu près au niveau des cours à terme. Il y a encore loin de la stagnation de la Bourse à un mouvement prononcé de baisse, et de la somnolence de l'argent à son absence. A 73 fr., d'ailleurs, les achats repaissent en foule, et la rente retrouve son élasticité. Il ne faut donc voir dans l'attitude un peu passive de notre place en ce moment-ci aucun symptôme fâcheux. Il n'en est pas moins vrai que la situation générale des affaires continue à s'améliorer, que le crédit renaît, et les capitaux surgissent de toutes parts. Si l'on en voulait un exemple, nous citerions la faveur que de nouvelles entreprises, exclues pourtant de la cote officielle, ont rencontrée dans le public. Nous citerions les gaz de Marseille, obtenant dix fois le capital appelé, la Banque suisse réduisant ses souscripteurs de cinq sixièmes, l'Union financière, fondée au capital de 100 millions, et réunissant, en quelques jours, et sans souscription publique, 25 millions.

Les achats ont toujours de l'activité sur les chemins de fer, et de temps en temps on voit encore quelque ligne favorisée par la hausse. Le Lyon et la Méditerranée, entre lesquelles il a été vaguement question d'une fusion, ont beaucoup monté l'un et l'autre, et sont fermes, le premier à 1,560, le second à 1,790.

L'Orléans, le Nord, l'Ouest sont très-bien tenus. Le Grand-Central reste lourd depuis la publication du traité de fusion qui est intervenu entre cette Compagnie et celle d'Orléans. Les actions de Tarragone à Reus sont fort recherchées à 350 fr.

On continuait à rechercher les actions de la Caisse des chemins de fer qui sont restées très-demandées à 670 francs. Cette hausse de près de 100 se justifie par la nouvelle de la prochaine augmentation du capital de la Société qui servirait de base à un vaste établissement analogue au Crédit mobilier.

Les actions de la Banque ont remonté à 4,150 fr.; on s'occupe du détachement du coupon qui doit se faire au mois de juin, et que l'on évalue à 125 fr. Le Crédit Mobilier est en défaveur depuis quelques jours, par suite des affaires importantes qui se sont engagées sur l'Union financière de M. Calley de Saint-Paul.

Les valeurs industrielles cotées au parquet sont assez calmes. On négocie les actions de l'Hôtel Rivoli de 120 à 122 50, les Voitures à 112 50, le Palais à 84 25. Le Gaz parisien est lourd à 825, les Omnibus à 910. On recherche les actions de la Caisse centrale et de l'Industrie à 151 25. Les Septèmes sont toujours en faveur.

Les omnibus de Londres sont toujours considérés comme l'une des meilleures valeurs étrangères. Leur exploitation continue à donner de brillants résultats.

La Société des mines de cuivre du Lac supérieur est en pleine activité et donne de brillants résultats ainsi que celles des constructions maritimes et de navigation de Cette. On s'occupe de la souscription aux actions du Lixiviateur, qui se poursuit avec succès dans les bureaux de la Caisse centrale de l'Industrie.

Au premier rang des sociétés en cours d'émission, on place la société anglo-française des terrains des Champs-Élysées, constituée au capital de 28 millions, et à laquelle tout le monde s'accorde à prédire un beau succès.

La Compagnie française des bateaux à vapeur, entre Paris et Londres, vient de décider l'émission de la deuxième série des actions, qui sera encore plus rapidement enlevée que la première.

J. PARADIS.
(Correspondance générale de l'Industrie.)

BOURSE DU 29 MAI.

3 p. 0/0 baisse 03 cent. — Fermé à 73.
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 95 75.

BOURSE DU 30 MAI.

3 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 74 80
4 1/2 p. 0/0 hausse 23 cent. — Fermé à 94.

sion n'être interprétée qu'en bonne part. Résignées, dépourvues d'envie, dévouées de corps et d'âme aux familles dans lesquelles leurs fonctions mêmes augmentent la considération et les égards qu'elles méritent, de telles personnes sont justement respectées. Leur présence honore les maisons qui les accueillent. Elles vivent dans la sphère la plus haute avec une abnégation admirable; la fermeté de leurs principes égale l'aménité de leur caractère; elles ont épousé des intérêts qui les préoccupent exclusivement et sont les esclaves de leurs devoirs.

Ève, tremblante encore, suivait du regard Gaston et Louise; en même temps, comme si sa surexcitation nerveuse lui eût donné la faculté de percevoir les plus faibles sons, elle ne perdait pas un mot de la conversation des deux vieilles amies.

— Vous ne sauriez croire combien ce mariage me tranquillise, disait M^{me} du Castellet; je craignais toujours que mon neveu ne s'éprit d'Ève. Ève est si belle, si tendre, si généreuse; on ne peut la connaître sans l'aimer. Gaston l'aimait déjà comme un frère; ils se voyaient continuellement, malgré toute mon adresse; j'avais beau faire, le marquis ne se doutait même pas du danger. En signaler la possibilité eût été une imprudence; je vivais sur les épines depuis deux ou trois ans. Ève et Gaston se connaissent d'enfance: une véritable familiarité régnait entre eux: Ève était remplie de prévenances fraternelles: je tremblais pour mon pauvre neveu.

— Il est certain que M^{re} de La Tour-d'Adam, avec son nom et son immense fortune, ne peut faire qu'un grand mariage, dit M^{re} de Rouvray. Félicitons-nous doublement du succès de notre tentative. Le vieux chevalier de Mirefont était rajeuni de dix ans ce soir, quand il m'a fait part de la demande en règle de Gaston.

— Il n'y a qu'un instant, moi, je disais à M. le marquis combien je comptais sur mon neveu; mais je ne le savais pas si avancé.

— C'est chose faite, dit M^{re} de Rouvray en souriant, car Louise et Gaston n'avaient cessé d'être observés par les deux vieilles amies.

— Mon neveu aura bientôt de l'avancement, reprit M^{me} du Castellet; il ne manque pas d'avenir, et, d'ailleurs, il ne refusera point, lui, les avantages que notre bon cousin lui assurera par contrat de mariage. La famille de Mirefont va donc se trouver dans l'aisance.

— Louise est digne de ce bonheur, ajouta M^{re} de Rouvray.

— Quand il me sera permis de dire à Ève que son cousin Gaston épouse son intéressante protégée, oh! je suis sûr de la transporter de joie.

(La suite au prochain numéro.)

P. CODET, propriétaire-gérant.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE DELOMOSNE.

Les créanciers de la faillite du sieur Edouard Delomosne, marchand d'engrais, ayant demeuré à Saumur, quartier des Ponts, dont les créances ont été vérifiées et affirmées, sont invités, conformément aux dispositions de l'article 537 du Code de commerce, à se réunir le mercredi 11 juin prochain, à huit très-précises du matin, en la Chambre du conseil du Tribunal de Commerce, à l'effet de recevoir le compte définitif du syndic de ladite faillite, et donner leur avis, s'il y a lieu, sur l'excusabilité du failli.

Le Greffier du Tribunal,
(341) A. DUDOUET.

Etudes de M^{rs} DUTERME, notaire à Saumur, et BEDON, notaire aux Rosiers.

A VENDRE ENSEMBLE OU SÉPARÉMENT,

Deux MAISONS contiguës, situés à Saumur, rue d'Orléans, nos 34 et 36, et ayant issue sur la rue Daillé.

On pourrait disposer ces maisons pour un bel établissement de commerce.

S'adresser, pour traiter, auxdits notaire; il y aura toutes facilités pour les paiements. (339)

A VENDRE PAR ADJUDICATION,

En l'étude et par le ministère de M^r DUTERME, notaire à Saumur,

Le dimanche 8 juin 1856, à midi, EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES,

Deux MORCEAUX DE TERRE, rangées de vigne, situés au Bois-Brard, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, contenant environ 2 hectares 80 ares, joignant MM. Hugonet, Audouin et Fouquet. Le chemin de Saumur à Milly et celui de Saumur à la Tour-de-Menives.

Etude de M^r DUTERME, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER

UNE MAISON,

Située à Saumur, rue de la Tonnelles, occupée par M. Carichou.

S'adresser à M. SAILLANT-BOUGOUIN, à Angers, ou à M^r DUTERME, notaire à Saumur. (314)

A VENDRE

UN TERRAIN, entouré de murs, ayant 20 mètres de façade sur la route de Saumur à Angers, en face de la gare des marchandises.

S'adresser à M^r LEROUX, notaire à Saumur. (328)

A VENDRE

La MAISON de feu M. DESROCHES, Située au bourg de Brézé, avec grange, écurie, remise, cour, jardin et vastes servitudes; plus un CLOS de terre et vigne y attenant, nommé le Clos-Briance, contenant 3 hectares 78 ares 70 centiares.

S'adresser à M^r LEROUX, notaire à Saumur. (292)

A VENDRE

UN BEL ÉTABLISSEMENT DE SANGSUES,

S'adresser, pour le visiter, à M. GIRARDEAU, au Vieil-Aothion, commune des Rosiers, arrondissement de Saumur, et, pour traiter, à M. BRY, propriétaire aux Rosiers, ou à M^r DUTERME, notaire à Saumur. (304)

Etude de M^r LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER

Une MAISON, à Saumur, rue du Temple, n^o 10, dépendant de la succession de M^l Frémon.

S'adresser audit notaire. (158)

Etude de M^r DION, notaire à Saumur.

A VENDRE A l'amiable,

Une petite PROPRIÉTÉ, située près le Chapeau, sur le bord du chemin de fer, composée d'une maison de maître avec jardin, maison de fermier, et environ 1 hectare de terre en dépendant.

S'adresser, pour traiter, à M^r DION, notaire. (312)

A LOUER

Présentement ou pour Noël prochain ou pour la Saint-Jean prochaine 1856,

MAGASIN joignant l'hôtel J. Budan, place de la Bilange, à Saumur.

S'adresser à M. J. BUDAN. (381)

Etude de M^r LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER

Une MAISON avec jardin, rue de la Chouetterie, ayant aussi façade sur le Champ-de-Foire. (320)

Etude de M^r HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

BELLE VENTE MOBILIÈRE

Après décès.

Le lundi 2 juin 1856, à midi, et jours suivants,

Il sera procédé, par le ministère de M^r Henri PLÉ, commissaire-priseur, en la maison où est décédée M^{me} la comtesse d'AURE, sise à Saumur, rue de la Chouetterie, à la vente publique aux enchères de tout le mobilier.

Il sera vendu:

Un très-bel ameublement de salon, belles tables de salon et de salle à manger, pendules, candélabres, étagères, tables de toilette, commodes, guéridons, lits garnis, rideaux, stores, chaises garnies et autres, un très-bon coupé à patentes de Levraut de Paris, deux harnais, quantité de bon vins fins de Bordeaux, Champigny et autres, bouteilles vides, belle batterie de cuisine, cristaux, porcelaine, et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. %.

Etude de M^r DUFOUR, notaire à Gennes.

A VENDRE OU A LOUER DE SUITE,

Une MAISON, située à Gennes, appartenant au sieur Thibault, boulanger, qui céderait en même temps le FONDS de BOULANGERIE qu'il exploite dans ladite maison.

S'adresser audit M^r DUFOUR, ou audit sieur THIBAUT, pour traiter à l'amiable. (335)

MAISON A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine 1856,

Située au centre de la rue Royale, n^o 30, occupée présentement par M. Volant, composée comme suit:

Rez-de-chaussée: un grand magasin ouvrant sur la rue Royale, dans lequel on pourrait faire une arrière-boutique ou chambre à coucher; un grand salon avec cheminée de marbre; au 1^{er} étage, deux grandes chambres à cheminée de marbre, cabinet à côté, croisée à balcon sur la rue Royale; au 2^{me} étage, une chambre avec cheminée, ouvrant sur la rue; une autre chambre derrière servant de cuisine, grenier au-dessus, cave, buanderie, latrines, cour avec issue à la rivière de la Loire.

S'adresser à M. A. PIERRE, propriétaire, ou à M^r DION, notaire à Saumur. (234)

A LOUER

Présentement,

Un APPARTEMENT, rue Saint-Jean, maison Micault-Roy.

S'adresser à M. ROY, coutelier.

A LOUER PRÉSENTEMENT

ou à la Saint-Jean prochaine, APPARTEMENTS et CHAMBRES, situés à Saumur, quai de Limoges, n^o 153.

MAISON POUR BOULANGERIE, au même n^o, à louer pour la Saint-Jean 1857.

S'adresser à M^{me} GODIN, dans la maison (258)

A LOUER

Présentement

Une jolie MAISON de campagne, A la porte de Saumur.

A LOUER

Présentement

Deux belles CAVES, sises Grande-Rue, à Saumur.

S'adresser à M. HUGONET.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

Une MAISON, toute parquetée, située rue de Bordeaux.

S'adresser à M. COUTARD, rue de la Grise. (313)

A VENDRE

Deux MOULINS à passer la farine, provenant d'une boulangerie.

S'adresser à M. DELABARRÉ, rue du Petit-Versailles. (331)

A LOUER

Une MAISON avec JARDIN, située rue Bodin.

S'adresser à M. LECOY, avocat.

HYGIÈNE, PRODUCTION SANITAIRE.

VINAIGRE ORIENTAL, ED. PINAUD,

N^o 298, rue Saint-Martin, à Paris.

PRIX DU FLACON: 1 F. 50 C.

Délicieux cosmétique pour la toilette, supérieur aux produits du même genre et très-recherché par son parfum sanitaire et rafraîchissant, très en usage dans les pays ORIENTAUX, où les soins hygiéniques sont très-pratiqués. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène Pissor, rue Saint-Jean. (271)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

GRANDE BAISSÉ DE PRIX OFFERTE AUX DAMES

LA FRANCE ÉLÉGANTE

(Journal des Salons et des Modes parisiennes. — Directrice: M^{me} la comtesse DASH)

Voulant faire profiter ses abonnés des avantages de la nouvelle loi qui réduit de moitié les droits de poste sur les publications périodiques, ne coûte plus, pour Paris, que 15 fr. par an; six mois 8 fr.; trois mois 5 fr.; et pour les départements, la Corse et l'Algérie, que 18 fr. par an; 10 fr. pour six mois; 6 fr. pour trois mois; ce qui ne l'empêche pas de conserver sa supériorité de rédaction et de paraître toujours trois fois par mois, soit 36 fois par an, avec trente gravures de modes colorées, quinze planches de dessins de broderies par M. Mille, notre premier dessinateur en ce genre, quinze planches de patrons de grandeur naturelle pour robes chapeaux, manteaux, vêtements d'enfants, lingerie, etc., environ quarante morceaux de musique pour chant et piano, et une multitude de dessins et modèles pour travaux de dames, en tapisserie, filet, crochet, tricot, etc.

Tous les journaux de modes ne paraissant qu'une fois par mois coûtent 10, 12 et 14 fr. par an.

Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois, au gré du souscripteur. — Bureaux à Paris, 30, rue des Jeûneurs. — Envoyer franco un bon sur la poste à l'ordre du Directeur ou s'adresser aux libraires et aux messageries.

Pour la BELGIQUE, on reçoit les abonnements au même prix que pour la France, à l'Office de publicité, 39, rue Montagne-de-la-Cour, à Bruxelles.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,